

## François Bayrou : une curieuse idée de la laïcité

### I) Quelle est sa conception de la laïcité ?

François Bayrou se présente souvent comme un grand défenseur de la laïcité. **Mais qu'entend-il exactement par ce terme ?**

La laïcité républicaine, du point de vue de FB, a pour avantage de **renforcer les religions** : « Elle donne à l'engagement religieux une authenticité personnelle qu'il n'y avait pas avant. » (8<sup>e</sup> rendez-vous de l'Histoire à Blois, 17 octobre 2005)

Pour lui, **elle n'est pas neutralité, mais défense et protection des religions** : « la laïcité ce n'est pas la neutralité, malgré les affirmations simples, de Renan par exemple. La laïcité, ce n'est pas un ensemble vide » ; « La laïcité dit "dans tout cela, il y a du sacré". Pour nous, Français, on n'y touche pas. Exemples : juifs, shoah, races, etc. » (Audition par la Commission de réflexion sur l'application du principe de laïcité, présidée par Bernard Stasi, 7 octobre 2003). **Mais que recouvre exactement ce « etc. » ?** Par exemple, faut-il « ne pas toucher » au voile pour les femmes ?

**Sa position est donc tout sauf claire**, comme le résume son attitude ambiguë à propos de la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat de 1905 : « Un code de la laïcité est devenu nécessaire, un code qui reprenne de manière simplifiée et solennelle les textes qui fondent l'architecture juridique de notre laïcité et ont construit le compromis laïque. Je ne suis pas favorable à modifier l'arsenal juridique, notamment la loi de 1905. Si des adaptations doivent être trouvées, la rédaction d'un tel code le permettra. ». En résumé, **il faut changer la loi, sans la changer, tout en la changeant !**

Alors que la laïcité revient à ce que l'Etat ni ne soutienne, ni n'attaque les religions, FB regrette que l'Etat ne prenne pas en compte explicitement les religions, et **envie le communautarisme religieux anglo-saxon** : « Les sociétés anglo-saxonnes, par exemple, sont moins sensibles à ces sujets [la laïcité] que nous ne le sommes. C'est qu'elles ont dès l'origine intégré le communautarisme pluriel dans leur représentation d'elles-mêmes. » (Audition par la Commission de réflexion sur l'application du principe de laïcité, présidée par Bernard Stasi, 7 octobre 2003).

François Bayrou ne défend pas la laïcité républicaine, **mais une version très personnelle de celle-ci, selon laquelle l'Etat doit prendre en compte et soutenir tous les cultes** : « La laïcité n'est pas l'ennemi de la conviction religieuse, mais la prise en compte de toutes » (discours pour le vote d'abstention du groupe UDF le 10 février 2004, pour la loi sur le voile).

### II) Une ambiguïté qui se traduit dans ses actes

#### **Le ministre de la loi Falloux**

Alors qu'il est ministre de l'Education nationale en 1993, FB tente de réformer la loi Falloux sur le financement de l'enseignement privé. Son projet propose de **permettre aux collectivités locales de financer sans restriction la construction et l'entretien des établissements d'enseignement privé.**



S'ensuivit une mobilisation nationale, et même l'intervention du **Conseil constitutionnel**, qui **censure** le projet de loi, en particulier parce qu'il « **contrevient au principe de la laïcité** de la République posé par l'article 2 de la Constitution et méconnaît le devoir de l'Etat concernant l'organisation de l'enseignement public, gratuit et laïque à tous les degrés imposé par le Préambule de la Constitution de 1946 » (Décision n° 93-329 DC du 13 janvier 1994).

### L'opposant à la loi sur le voile

Se protégeant derrière la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, FB ainsi que certains députés UDF ont refusé de voter la « loi sur le voile » en 2004, qui visait à **défendre la laïcité à l'école** en y interdisant le port de signes religieux ostensibles.

FB explique le 3 février 2004 : « *sauf à démontrer que le port d'un insigne religieux est nuisible à la société, nul n'a le droit de l'interdire* ».

### Le défenseur de l'enseignement catholique

FB déclare dans un discours du 25 janvier 2007 à Orléans : « **Personne ne peut soupçonner en moi un ennemi de l'enseignement privé.** J'ai pris suffisamment de risques pour être objectif et compréhensif en la matière pour pouvoir prétendre que je suis partisan de la liberté de l'enseignement. »

Pour comprendre la portée de ces propos, il faut se souvenir que, en France, **97 % de l'enseignement privé est catholique.**

FB n'hésite pas à **mettre en avant ses croyances** comme argument électoral :

« *Je suis croyant, j'ai un attachement pour les religions et si j'avais été directeur d'un de ces journaux, je n'aurais pas publié (ces dessins).* », déclare-t-il dans Libération le 8 février 2007, alors même qu'il prend la défense de Charlie Hebdo dans le procès des caricatures !

**Comme toujours, François Bayrou joue la carte de l'ambiguïté, du « un coup à droite, un coup à gauche » pour tromper les Français et attirer à lui plus d'électeurs. Sa posture de défenseur de la laïcité est démentie par une lecture attentive de ses propos, et par ses actes. Sur ce sujet comme sur d'autres, sa stratégie revient à parer les idées de Nicolas Sarkozy avec les mots et les principes de Ségolène Royal et du PS.**

